

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

### AMENDEMENT

N ° I-CF339

présenté par

M. Mathiasin, M. Castellani, Mme de Pélichy, M. Naegelen, Mme Sanquer, M. Serva et  
M. Taupiac

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.